



RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-107

2021-06-131

Adoption du règlement 2021-107 modifiant le règlement 2016-060 relatif aux permis et certificats et les règlements 2017-083 et 2018-089 le modifiant

RÈGLEMENT 2021-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-060 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS ET LES RÈGLEMENTS 2017-083 ET 2018-089 LE MODIFIANT

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité de Chénéville a adopté le règlement numéro 2016-060 relatif aux permis et certificats, entré en vigueur le 25 octobre 2016, et les règlements 2017-083 et 2018-089 le modifiant;

ATTENDU QUE le Conseil juge à propos de modifier ce règlement afin de faciliter son application;

ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été présenté et adopté lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 13 mai 2021;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du Conseil municipal tenue le 7 juin 2021;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le règlement 2021-107 :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le tableau de l'article 48 «Sanctions et recours pénaux» est remplacé par le tableau suivant:

	Personne physique		Personne morale	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Première infraction	500\$	1 000\$	1 000\$	2 000\$
Récidive	1 000\$	2 000\$	2 000\$	4 000\$

ARTICLE 3

Le présent règlement apporte des modifications au règlement d'urbanisme #2016-060 relatif aux permis et certificats et aux règlements 2017-083 et 2018-089 le modifiant.

Règlement 2021-107 modifiant le règlement 2016-060 relatif aux permis et certificats et les règlements 2017-083 et 2018-089 le modifiant

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Gilles Tremblay, maire

Krystelle Dagenais, directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Calendrier

Adoption d'un premier projet de règlement : 13 mai 2021	par la résolution : 2021-05-115
Avis de motion : 7 juin 2021	par la résolution : 2021-06-121
Adoption du règlement 2021-107 : 17 juin 2021	par la résolution : 2021-06-131
Certificat de conformité MRC : 26 octobre 2021	
Approbation MRC : 20 octobre 2021	par la résolution MRC : 2021-10-213
Avis d'entrée en vigueur : 3 novembre 2021	